

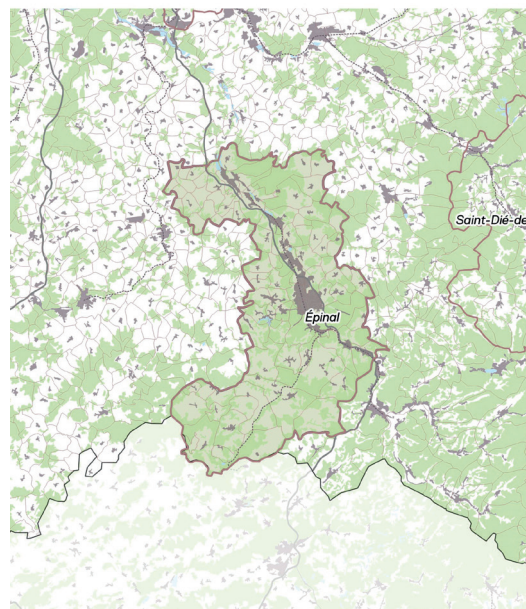
Communauté d'agglomération d'Épinal

Portrait d'agglomération

DATES CLÉS

- 1999 : création de la Communauté de Communes d'Épinal-Golbey (2 communes)
- 1^{er} janvier 2011 : passage en Communauté d'agglomération d'Épinal-Golbey
- 1^{er} Janvier 2013 : Communauté d'Agglomération d'Épinal (38 communes)
- 1^{er} janvier 2017 : Communauté d'Agglomération d'Épinal (76 communes)
- Président : Michel HEINRICH depuis 2013

	Population	Nombre de communes	Superficie (km ²)
CA d'Épinal	115 993	76	1115
Ville centre	32 188	1	59
SCoT des Vosges Centrales	119 522	125	1200



ADEUS

Sources : IGN GeoInfo 2016 ;
Réalisation : ADEUS, mars 2017

Périmètres

— limite d'agglomération — autoroute
— commune — voie ferrée

COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL

Les « compétences obligatoires »

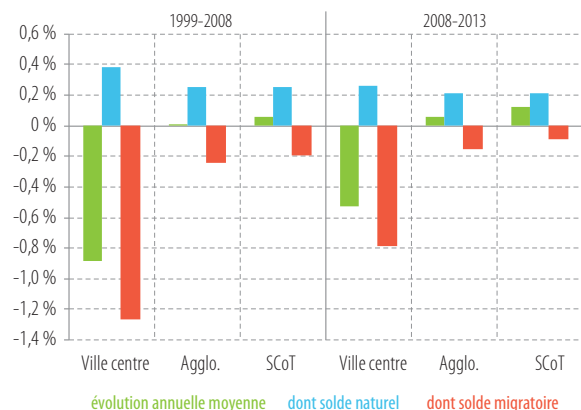
- **Développement économique** : reprise de la majorité des zones économiques,
- **Aménagement de l'espace** : schéma de cohérence territoriale, syndicat mixte du PETR, transport urbain et inter-urbain,
- **Habitat** : PLH, Office Public de l'Habitat,
- **Habitat et développement durable** : PIG, ALEC, aide à la rénovation, aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique,
- **Actions sociales** : centre d'hébergement d'urgence, domiciliation des personnes sans domicile fixe, contrat local de santé, contrat de ville, aires d'accueil des gens du voyage, insertion,
- **Petite enfance** : multi-accueil intercommunaux, structures associatives, structures déléguées, relais assistants-maternels,
- **Politique de la ville** : dispositifs contractuels de développement urbain et social, CLSPD, contrat de ville,

- **Équipements sportifs** : patinoire intercommunale, piscine intercommunale, piscines communale, palais des sports, complexes sportifs, base de loisirs, dojo, courts de tennis, parcours sportifs, skatepark, centre équestre, base de canoë-kayak, ...
- **Équipements culturels** : bibliothèque multimédia intercommunale, médiathèque, théâtre, auditorium, Scènes Vosges, conservatoire, centre culturel, ...
- **Voiries communautaires** : création, aménagement et entretien,
- **Tourisme** : office du tourisme, centre des congrès d'Épinal, ...
- Enseignement Supérieur et vie étudiante
- **Ordures Ménagères**
- **Protection de l'environnement**
- **Réseaux câblés et haut débit**

LES DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET URBAINES

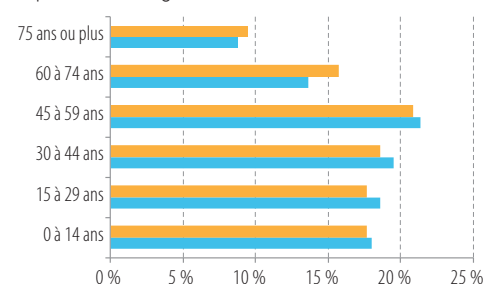
Les dynamiques démographiques ville centre/Agglo./SCoT

Une évolution de la population irrégulière (source : INSEE)



Évolution de la répartition de la population par tranches d'âges

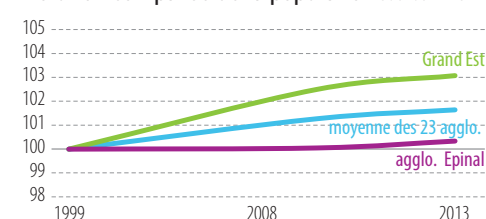
en 2008 et en 2013. Une part des jeunes et jeunes actifs encore très importante malgré une tendance au vieillissement (source : INSEE)



Bien que la ville d'Epinal possède une évolution démographique moyenne négative entre 2008 et 2013, la Communauté d'agglomération et le territoire couvert par le SCoT des Vosges Centrales gagnent respectivement 321 et 719 nouveaux habitants. L'évolution du solde migratoire est négative mais est significativement différente suivant l'échelle d'analyse : la ville-centre présente une évolution du solde migratoire de - 0,8 % alors que l'évolution de celui de la Communauté d'agglomération et du SCoT est compensée par le solde naturel. Ce déséquilibre ville-centre/périurbain est provoqué par un phénomène de mobilité résidentielle interne à l'agglomération avec des populations de la ville-centre qui partent au profit des communes voisines. L'extension régulière de l'agglomération ou l'installation de nouveaux ménages dans ces milieux périurbains peuvent également avoir des effets sur ces évolutions et génèrent des besoins supplémentaires en matière de transports et de services.

Dans une région marquée par le vieillissement de sa population, notamment par celle des baby-boomers, le département des Vosges est le plus « âgé » de Lorraine. La Communauté d'agglomération d'Epinal voit sa population de seniors (60 ans et plus) augmenter de 3 %. Ils représentent 25 % de la population en 2013, soit + 2 % par rapport à l'ensemble des 23 agglomérations.

Évolution comparée de la population source : INSEE



REVENU ET INÉGALITÉS SOCIALES

	Epinal agglo	Évolution 2006-2014	Moyenne des 23 agglomérations
Revenu moyen des foyers fiscaux	19 575 €	+15 %	25 369 €
Part de foyers fiscaux non imposables	58 %	+9 points	55 %

source : DGI

	CA d'Epinal	Moyenne des 23 agglomérations
Part de la population couverte par le RSA	8,6	8,7 % (moyenne)
IDH4	0,42	0,49 (médiane)

sources : INSEE, CAF, DGI

Le revenu moyen net des foyers fiscaux a augmenté de 3 414 € entre 2008 et 2013 contre 3 847 € pour l'ensemble des 23 agglomérations du Grand Est. Toutefois, la part des foyers fiscaux non imposables augmente de 9 % sur la période 2006-2014.

Si le revenu moyen a augmenté de 15 %, il reste très nettement inférieur au revenu moyen pour l'ensemble des 23 agglomérations du Grand Est (environ 5 800 € d'écart). Ceci est dû à des écarts de revenu entre les 76 communes de la Communauté d'agglomération. Par exemple la médiane du niveau de vie sur Epinal est de 17 791 € contre 22 164 € pour Chantaine. L'étendue de la Communauté d'agglomération amène des disparités spatiales en termes de niveau de vie des habitants.

Sur l'agglomération, l'IDH4 moyen, indicateur qui évalue le niveau de développement d'un territoire est de 0,42 et est inférieur à la médiane de l'ensemble des 23 agglomérations du Grand Est. Plutôt peu élevé, il s'explique par le faible indice de niveau de vie (0,23), dû à des revenus moyens fiscaux en dessous de la moyenne des 23 agglomérations du Grand Est. La Communauté d'agglomération d'Epinal couvre en effet un très large territoire composé de 76 communes. Il y a donc des disparités territoriales avec une ville-centre dense et des communes parfois isolées. La part de la population couverte par le Revenu de Solidarité Active est inférieure à la moyenne des 23 agglomérations.

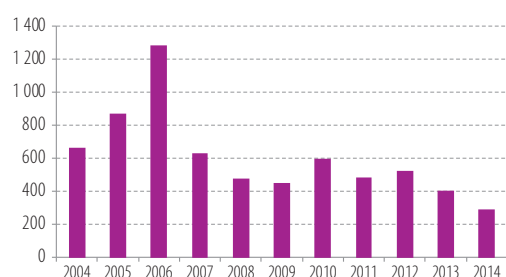
HABITAT ET CONSTRUCTION

Un ralentissement de la construction de logements neufs

Construction neuve sources : INSEE, Sit@del2

CA d'Epinal	
Moyenne 2005-2009	743
Moyenne 2010-2014	459,8
Logements construits entre 2004 et 2014 pour 100 ménages	
CA d'Epinal	13,3 %
Moyenne 23 agglomérations	11,7 %

Évolution de la construction neuve source : INSEE



Sur la dernière décennie, une moyenne annuelle de 556 logements neufs a été construite sur la Communauté d'agglomération d'Epinal. Les dispositifs de défiscalisation mis en œuvre en 2005 ont permis une hausse de la construction en 2006 (seule année où la construction sur l'agglomération dépasse les 1 000 logements neufs), dont l'évolution est depuis irrégulière.

Le taux de vacance de la Communauté d'agglomération d'Epinal s'élève à 10,8 % et est supérieur à la moyenne du Grand Est (8,4 %). Ce phénomène concerne principalement le parc locatif privé d'Epinal. Ceci s'explique notamment par la présence de logements qui ne répondent plus à la demande (anciens, de petites tailles, ...), et en particulier à celle de ménages désireux d'accéder à la propriété en périphérie et dans des logements neufs. Un grand projet de rénovation de l'habitat est en cours pour y remédier.

Évolution de la vacance sources : INSEE, Sit@del2

CA d'Epinal		Moyenne des 23 agglomérations	
2008	2013	2008	2013
8 %	10,1 %	7,1 %	8,4 %

LES ÉCHANGES AVEC LES INTERCOMMUNALITÉS DU GRAND EST

Migrations résidentielles en 2013 avec les intercommunalités
(principaux flux) - source : INSEE

Flux entrant		Flux sortant	
Métropole du Grand Nancy	12 %	Métropole du Grand Nancy	18 %
CC Bruyères-Vallons des Vosges	7 %	CC Bruyères-Vallons des Vosges	8 %
CC de Mirecourt Dompaire	7 %	CC de Mirecourt Dompaire	7 %
CC des Hautes Vosges	6 %	CC des Hautes Vosges	1,5 %
CC de la Porte des Vosges Méridionales	5 %	CC de la Porte des Vosges Méridionales	9,5 %
Métropole du Grand Paris	3,5 %	Métropole du Grand Paris	3 %
CC de la Région de Rambervilliers	3 %	CC de la Région de Rambervilliers	3,5 %
CA de Saint-Dié des Vosges	3 %	CA de Saint-Dié des Vosges	3 %
Eurométropole Strasbourg	3 %	Eurométropole Strasbourg	1 %

Navettes domicile-travail en 2013 avec les intercommunalités
(principaux flux) - source : INSEE

Flux entrant		Flux sortant	
CA d'Epinal	76 %	CA d'Epinal	81,5 %
CC de Mirecourt Dompaire	4 %	CC de Mirecourt Dompaire	2 %
CC Bruyères-Vallons des Vosges	4 %	CC Bruyères-Vallons des Vosges	1 %
CC de la Porte des Vosges Méridionales	3 %	CC de la Porte des Vosges Méridionales	5 %
Métropole du Grand Nancy	2 %	Métropole du Grand Nancy	4 %
CC de la Région de Rambervilliers	2 %	CC de la Région de Rambervilliers	1 %
CC des Hautes Vosges	2 %	CC des Hautes Vosges	1 %
CA de Saint-Dié des Vosges	1 %	CA de Saint-Dié des Vosges	1 %

La Communauté d'agglomération d'Epinal abrite environ 47 177 emplois. 35 647 de ces emplois sont occupés par des habitants de la Communauté d'agglomération d'Epinal ; les 11 530 autres le sont par des personnes habitant à l'extérieur, dont la plupart réside toutefois dans le département des Vosges. La Communauté d'agglomération draine également des travailleurs résidant sur le Grand Nancy (2 %). Epinal se révèle être un important pôle d'emplois local dont l'attractivité dépasse ses limites départementales.

La majorité des actifs travaillant sur l'agglomération y résident, notamment du fait de l'importante superficie de l'agglomération d'Epinal. Les déplacements pendulaires s'effectuent principalement entre l'agglomération d'Epinal et les Communautés de Communes qui lui sont proches. L'agglomération d'Epinal est localisée sur un grand couloir de communication, au cœur du sillon lorrain, et bénéficie d'une très bonne desserte notamment via la RN57.

Part des actifs occupés vivant et travaillant sur le territoire

source : INSEE

CA d'Epinal	Moyenne des 23 agglomérations
81,5 %	76 %

LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

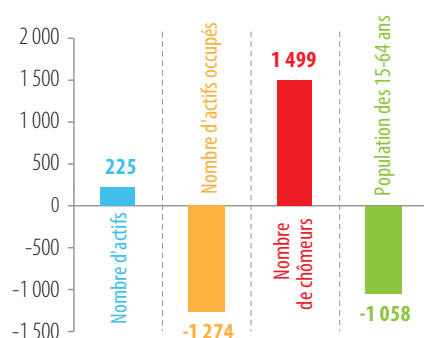
Une certaine résilience de l'économie locale

		Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
2008	Epinal aggro.	71 %	61,9 %	12,8 %
	Moyenne des 23 aggro.	70,4 %	61,5 %	12,7 %
2013	Epinal aggro.	71 %	61,9 %	12,8 %
	Moyenne des 23 aggro.	71,2 %	60,3 %	15,4 %

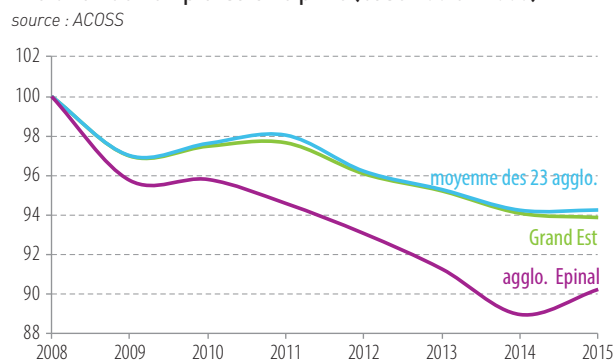
source : INSEE

Le taux d'activité de l'agglomération d'Epinal s'élève à 72,4 % et est supérieur à la moyenne des 23 agglomérations du Grand Est (71,2 %). Le taux d'emploi diminue de 0,9 %, alors que le taux de chômage augmente de 2,9 % entre 2008 et 2013. L'augmentation du taux d'activité masque la hausse du taux de chômage et la baisse du taux d'emploi en lien avec la diminution de l'emploi salarié privé entre 2008 et 2013.

Variation 2008-2013 des 15-64 ans, des actifs, des actifs occupés et des chômeurs (source : INSEE)



Évolution de l'emploi salarié privé (base 100 en 2008) (source : ACOSS)

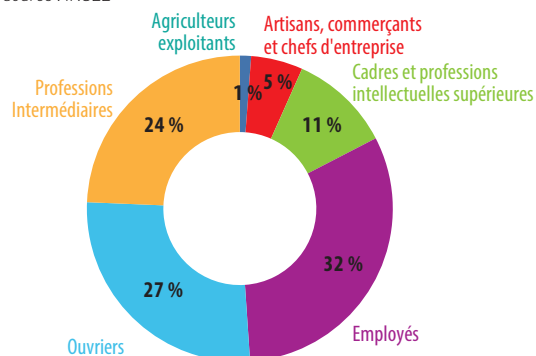


L'évolution de l'emploi salarié privé a suivi une trajectoire décroissante marquée (-5,75 % entre 2008 et 2015), qui contraste avec celle de la région Grand Est ou de l'ensemble des 23 agglomérations du Grand Est. Le taux d'activité (comprenant les chômeurs) en hausse et le taux d'emploi en baisse peuvent s'expliquer par la chute de l'emploi salarié, pourtant très majoritaire dans le marché de l'emploi local (près de 91 % des emplois en 2013). Cette baisse caractérise principalement la diminution des activités industrielles (-25 % en 10 ans sur Golbey) et de la construction. Cette situation de baisse de l'emploi salarié reste toutefois moins marquée que sur les bassins d'emploi de Saint-Dié-des-Vosges ou Bar-le-Duc en Meuse.

Un territoire marqué par la présence d'emplois industriels

Les catégories socioprofessionnelles des actifs

source : INSEE



Epinal se distingue des agglomérations du Grand Est par sa proportion plus importante d'employés et d'ouvriers, au détriment des cadres ou artisans moins présents sur le territoire. La Communauté d'agglomération d'Epinal est ainsi marquée par la présence d'entreprises de textile ou industrielles (Michelin, Norske Skog, etc.) L'activité industrielle y reste néanmoins inférieure à la moyenne départementale, représentant environ 15 % du marché de l'emploi sur la CA d'Epinal.

Les taux de chômage les plus élevés touchent en majorité la catégorie ouvrière (25 % des ouvriers sont au chômage en 2013) et les employés (17 % des employés sont au chômage en 2013).

La part de l'emploi présentiel augmente entre 2008 et 2013 pour s'approcher des 70 %, très légèrement supérieure à la moyenne de l'ensemble des 23 agglomérations du Grand Est. L'agglomération d'Epinal, malgré l'importance historique de son tissu industriel, est aujourd'hui marquée par l'essor de l'emploi tertiaire sur son territoire.

Part de l'emploi présentiel

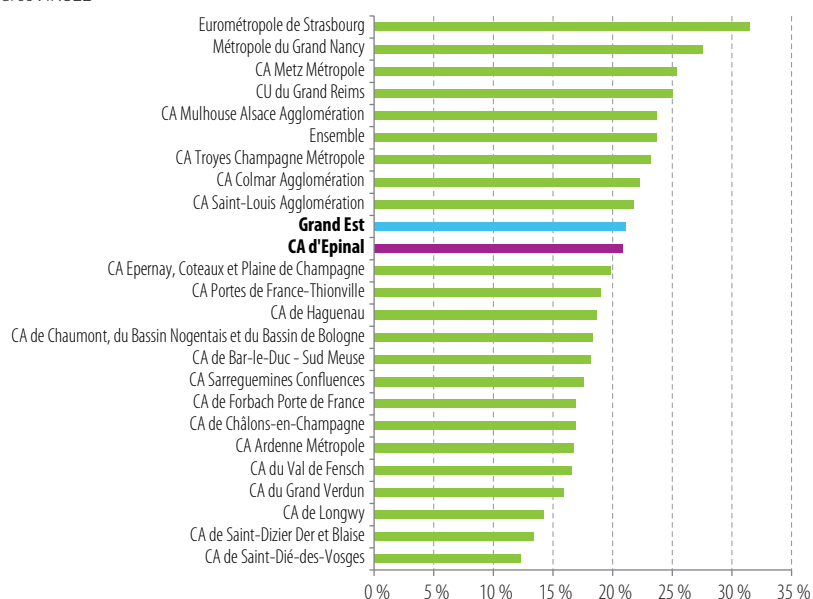
source : INSEE

	CA d'Epinal	Moyenne des 23 agglomérations
2008	67,2 %	67,4 %
2013	68,8 %	68,7 %

L'agglomération concentre la majorité des emplois métropolitains des Vosges et se situe légèrement en dessous de la moyenne de l'ensemble des 23 agglomérations du Grand Est avec un taux de 21 % contre 24 %.

Part d'emplois dans les fonctions métropolitaines supérieures en 2013

source : INSEE



LES ACTIONS, LE(S) PROJET(S)

État des lieux des documents cadres (état d'avancement, périmètre...) et autres documents définissant la ou les stratégie(s) territoriales.

- SCoT des Vosges Centrales approuvé en décembre 2007, en révision depuis février 2014,
- Pas de PLU intercommunal (en attente de la révision du SCoT),
- PLH arrêté en 2015, extension du périmètre programmée,
- PDU : démarche à engager (en attente de la révision du SCoT),
- Schéma des services engagé en 2016,
- Projet de territoire engagé en 2016,
- Contrat local de santé signé avec l'ARS (2015/2018).

Quel est le positionnement géostratégique de l'agglomération ? Quelle est sa vision de sa place dans le Grand Est ? Sur quelle alliance se projette-t-elle ?

La ville d'Épinal est chef-lieu du département des Vosges, situé à 40 minutes de Nancy, à 1h20 de Metz et à 2h de Strasbourg.

L'extension du périmètre à 76 communes, qui comptabilise près de 116 000 d'habitants en janvier 2017, assoit plus fortement la position de la Communauté d'agglomération d'Épinal dans la région Grand Est. Elle représente 1/3 de la population du département des Vosges et se positionne ainsi parmi les 10 plus importantes agglomérations du Grand Est.

La Communauté d'agglomération d'Épinal souhaite tisser des liens avec le Nord Franc-Comtois, notamment pour dialoguer sur l'organisation d'une meilleure desserte et des mobilités Nord Sud ferroviaires entre Metz Nancy et Belfort TGV. En effet, le développement du territoire de la Communauté d'agglomération d'Épinal est corrélé à l'aménagement de nouvelles infrastructures l'irriguant. La réalisation du projet du Grand Canal Saône – Moselle / Saône – Rhin serait également générateur de développement économique pour le territoire.

La communauté d'agglomération d'Épinal est un partenaire du sillon lorrain depuis 1999. Elle participe au développement de l'économie numérique (Lorn'tech) ou culturelle (conservatoire, bibliothèque numérique de référence notamment).

D'autres coopérations sont possibles avec notamment les centres de recherche de Nancy.

Le travail en inter-SCoT est à rechercher pour une vision commune.

Quelles sont les priorités affichées en matière de développement économique (offre immobilière et foncière, soutien aux commerces, organisation de l'innovation sur le territoire...) ?

La Communauté d'agglomération d'Épinal a défini plusieurs priorités en matière de développement économique sur :

La poursuite de la spécialisation du territoire :

- Filière bois, éco-matériaux, éco-construction, chimie verte. L'objectif est de développer le campus fibres où est localisé le siège du pôle de compétitivité Fibres-Energivie, né en 2015 de la fusion des Pôles Alsace-Energivie et Fibres. Il est le seul pôle de compétitivité dédié aux matériaux pour le bâtiment. Axé sur la filière du bâtiment, il fédère tous les acteurs de la chaîne de valeur (des fournisseurs de matériaux aux intégrateurs) : industrie de la chimie, des matériaux, conception des bâtiments, industrie des systèmes constructifs, des équipements énergétiques, métiers de la construction, maintenance des bâtiments et promotion immobilière. Le campus fibres d'Épinal est un site de 3,5 hectares, avec 15 000 m² de bâtiments et des centaines d'étudiants, plusieurs dizaines de chercheurs et autant de spécialistes du transfert. Il rassemble sur un même lieu formation, recherche et valorisation et regroupe ainsi :

- l'ENSTIB,
- Trois labos de recherche (LERMAB, CRAN et Institut Jean Lamour),
- Trois centres de transfert (CRIT Bois, CETELOR / textile et CTP / papier). Une des cartes à jouer pour la Communauté d'agglomération d'Épinal : la Green Valley d'Épinal. Il s'agit de développer un écosystème industriel universitaire et de recherche, dédié au bois, aux éco-matériaux et éco-construction. L'idée a été de développer autour du site du papetier norvégien, Norske Skog Golbey, cet écosystème qui contribue au développement économique du territoire :
- en développant les échanges (matières, énergie, compétences),
- en mutualisant les actifs (logistique, infrastructures, immobilier, chaudière biomasse) et les savoir-faire (achats, ressources, maintenance, management),
- en créant de nouveaux business (valorisation des matières premières, valorisation des molécules dans la chimie verte).

Parallèlement, la collectivité se mobilise sur la Green Valley, puisqu'elle a prévu les futures implantations sur l'Ecoparc de 60ha juste en face du site de NSG.

- Numérique : Siège du Pôle image et numérique régional, avec les têtes de réseau de CINESTIC et d'IMAGE Est, l'Ecole supérieure d'Art de Lorraine, le Musée de l'image, l'Imagerie d'Épinal, le centre de formation à l'audiovisuel de l'Education nationale pour le Grand Est, ainsi que des entreprises du numérique et de l'audiovisuel installées au Pôle Image (Maison romaine), Épinal se positionne légitimement au cœur d'un cluster image et numérique reconnu dans la région. En tant que membre du Sillon Lorrain, l'écosystème numérique se développe au sein d'un bâtiment TOTEM géré par la CCI des Vosges avec le soutien de l'agglomération d'Épinal.

Le soutien aux entreprises et à l'innovation – Vosj'innove

L'objectif est de maintenir et dynamiser le tissu existant, d'attirer de nouvelles entreprises afin de créer de nouveaux emplois. Dans ce but, l'association Vosj'Innove a été créée en 2016. Plusieurs

QU'ATTEND L'AGGLOMÉRATION DU SRADDET ?

dirigeants d'entreprises membres de l'APM (Association Progrès du Management) ont développé cette nouvelle structure de détection et d'accompagnement de projets d'entreprises, qui a signé une convention d'objectif avec la Communauté d'agglomération d'Epinal afin de faciliter l'implantation et l'émergence de nouvelles entreprises sur son territoire.

L'économie sociale et solidaire.

L'objectif est d'allier l'économie sociale et solidaire et l'économie circulaire. La Communauté d'agglomération d'Epinal, aux côtés du Conseil Départemental des Vosges, du SICOVAD, du SMD et des acteurs de l'insertion Reval Prest & Ami, s'est lancée dans le développement d'un pôle d'activités dédié à l'économie circulaire, sociale et solidaire : le Pôle Eco Ter. Ce pôle s'inscrit dans la démarche nationale de création de Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE). C'est une forme novatrice de coopération économique regroupant sur un même territoire des entreprises de l'économie sociale et solidaire, des acteurs de l'économie dite « classique », des collectivités territoriales, des centres de recherches et autres organismes de formation. Ce pôle a pour objectif de favoriser le réemploi et la valorisation (recyclerie, repair café), de participer à l'éducation à l'environnement, de développer les circuits courts (jardin partagé), etc.

Le tourisme

L'agglomération d'Epinal dispose d'un potentiel d'attractivité touristique qui repose sur des atouts bien identifiés autour de plusieurs axes :

- **Destination vélo** avec la voie Charles le Téméraire qui traverse l'agglomération de part en part le long du canal des Vosges, 1 000 km de pistes VTT balisées, pour tous niveaux, des itinéraires de randonnée fléchés du centre ville d'Epinal ;
- **Destination détente/famille** avec la forêt, les lacs, la randonnée balisée (club Vosgien), les gîtes et auberges qui ont fait des efforts importants en matière d'attractivité ;
- **Destination thermale** avec Bains-les-Bains, adhérente au réseau des villes thermales du Grand Est.

Quelles sont les priorités affichées en matière d'attractivité résidentielle ? Urbanisme, habitat, transports, grands équipements, environnement...

Dans un contexte démographique régional à la baisse, la volonté de la Communauté d'agglomération d'Epinal est de stabiliser son niveau de population. Pour répondre à cet objectif, elle souhaite s'appuyer sur ses différentes politiques publiques afin de développer des services de qualité, essentiels pour l'attractivité résidentielle et démographique.

- **Limiter la consommation de l'espace naturel, agricole et forestier en luttant contre l'étalement urbain, réduire la vacance.**

La Communauté d'agglomération d'Epinal souhaite s'inscrire pleinement dans les objectifs définis au niveau national par la loi ENE qui porte le principe d'une « utilisation économe des espaces », la loi MAP qui s'attache à réduire la consommation

des espaces agricoles et la loi ALUR qui réaffirme cette nécessité et renforce le dispositif en visant particulièrement la limitation du mitage des espaces naturels, agricoles et forestiers, mais aussi l'ouverture de nouvelles zones à l'urbanisation.

- **Maintenir la grande qualité de vie liée à une armature paysagère et environnementale qualitative.**

La Communauté d'agglomération d'Epinal est située à proximité du massif des Vosges, de ses lacs, etc. La ville d'Epinal est reliée au lac de Bouzey via une piste cyclable de 13 km qui longe le canal des Vosges jusqu'au port fluvial et donne accès à des centaines de kilomètres de sentiers balisés, et plus de 1 400 km de pistes VTT.

- **Poursuivre la vie culturelle et sportive.** La Communauté d'agglomération d'Epinal dispose d'une grande richesse d'équipements. Avec près de 80 disciplines et plus de 100 associations ou clubs sportifs qui rassemblent 16 000 licenciés, de la pratique amateur aux sports de haut niveau (volley, basket, hockey, canoë-kayak, ...), la ville d'Epinal est l'une des plus sportives de France. La Communauté d'agglomération comporte près de 50 équipements sportifs, 12 gymnases, 17 courts de tennis, un stand de tir, un boulodrome couvert, une patinoire de glace naturelle, une piscine olympique, une carrière de grès transformée au cœur de la ville en parcours d'escalade multi-niveaux, un canal de la Moselle en pleine ville aménagé en un performant parcours de canoë-kayak, cadre de compétitions internationales, un golf de 18 trous, une halle des sports et une halle de gymnastique, un skatepark, un terrain d'aventures, etc. La Communauté d'agglomération d'Epinal souhaite également se positionner sur le cyclotourisme et le tourisme fluvial.

- **Poursuivre l'engagement vers une transition énergétique et un développement durable** avec la volonté d'être un territoire à énergie positive d'ici 2050. Elle s'engage ainsi à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs et souhaite proposer un programme global pour un nouveau modèle de développement, plus sobre et plus économe. La Communauté d'agglomération d'Epinal a été retenue Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV).

Qu'attendez-vous du SRADDET ?

Une vision globale à l'échelle du Grand Est au travers d'un document unique.

Une amélioration du réseau des infrastructures de transport, et notamment l'amélioration des mobilités ferroviaires nord-sud.

Un document cadre pour le SCoT.



Analyse et rédaction : **Alexandra Poidevin**, SCALEN
 Traitement statistique : **Marie Charlotte Devin**, AGURAM
 Cartographie : **Fanny Chailloux**, ADEUS
 Mise en page : **ADEUS**